

Communiqué au Public

Compagnie Internationale de Leasing –CIL–

La Compagnie Internationale de Leasing –CIL– informe ses honorables actionnaires que son Conseil d'Administration, lors de sa réunion du 02 avril 2013 a passé en revue l'activité de la société au cours de l'exercice 2012 et il a arrêté les états financiers individuels et consolidés relatifs à l'exercice 2012 qui ont été soumis aux commissaires aux comptes. En outre le conseil a décidé de convoquer une Assemblée Générale Ordinaire et de proposer à ladite assemblée. La distribution d'un dividende de 0,750 DT par action.